



comment faire recalculer un taux app

Par **loc'ness**, le **21/12/2018** à **19:38**

bonsoir, j'ai été victime d'un accident de la route en 1998 j'étais alors âgée de 15 ans, en 2002 un médecin expert a déterminé que mon taux aipp était de 4%, malheureusement 20 ans après je me retrouve avec une pathologie lente et progressive pour info j'ai eu une fracture ouverte du fémur phase 2 et fracture ouverte du tibia phase 1, je me suis déboîtée la rotule sur mon lieu professionnel la cpam a refusé de le passer en accident du travail en raison de la pathologie que j'ai, je peux le concevoir le problème étant que malheureusement mon état de santé s'aggrave mon médecin traitant m'a demandé de faire rouvrir le dossier de mon accident et faire recalculer le taux d'aipp puisque il ne mets plus possible physiquement d'assumer mon travail, le problème étant que je n'ai aucune idée de comment faire tout ça. alors si vous pouviez éclairer ma lanterne j'en serais ravie